
**FONDS SPECIAL DE SOUTIEN
AU SECTEUR DE L'ENERGIE**

<p>RAPPORT D'ACTIVITES DU FONDS SPECIAL DE SOUTIEN AU SECTEUR DE L'ENERGIE (FSE) AU 31 JUILLET 2014</p>
--

1. Mobilisation des ressources

- Les taxes parafiscales recouvrées au cours du mois de juillet 2014 s'élèvent à 3,5 milliards FCFA, ce qui porte le cumul des taxes parafiscales recouvrées depuis le début de l'année à 14,9 milliards FCFA, soit 37% du montant budgétisé.
- Au titre de la dotation budgétaire (29 milliards FCFA budgétés en 2014 contre 63 milliards FCFA en 2013), aucun versement n'a été effectué durant le mois de juillet 2014. Pour rappel, sur le premier semestre 2014, 22,9 milliards FCFA (79 % du montant) ont été effectivement versés dans le compte de dépôt du FSE au Trésor.
- La quote-part versée par Senelec en juillet 2014 au titre de la sécurisation de l'approvisionnement en combustible s'élève à 13 milliards FCFA. Ce qui porte le cumul des versements reçus en 2014 à un montant de 89,4 milliards FCFA, soit 48% du montant budgétisé.
- Au total, les ressources recouvrées au 31 juillet 2014 par le FSE s'élèvent à 155,8 milliards FCFA soit 55 % du montant budgétisé.

2. Emploi des ressources

- Durant le mois de juillet 2014, le FSE a réglé, au titre de l'approvisionnement en combustible de Senelec, 28,6 milliards FCFA à la SAR, portant ainsi, le montant décaissé pour ce chapitre à 126,6 milliards FCFA, soit 49% du montant budgétisé. En 2013, pour la même période, 109,1 milliards FCFA avaient été décaissés au titre de la couverture des factures de combustible soit une augmentation de 17,5 milliards FCFA (16%).
- Dans le cadre du financement des investissements en faveur de Senelec, le FSE a versé, à APIX SA, un montant de 397,8 millions FCFA pour le règlement des factures dues à ABB Technologies et relatives à la fourniture de transformateurs. Ce qui porte les dépenses affectées à ce poste à 3,5 milliards FCFA.
- Les charges de fonctionnement du FSE, pour le mois de juillet 2014, s'élèvent à 14,9 millions FCFA. Ce qui porte le cumul des charges de fonctionnement du FSE à 156,5 millions FCFA soit 26% du montant budgétisé au titre de l'exercice.